

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**COMMISSION PERMANENTE**

Séance du lundi 8 février 2021

DÉLIBÉRATION N° CP-2021/02/08-5/02**Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20210208-lmc100000021694-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 09/02/2021

Réception Préfet : 09/02/2021

Publication RAAD : 09/02/2021

OBJET : Soutien au sport de haut niveau : bourses individuelles attribuées aux athlètes inscrits sur les listes ministérielles de haut niveau 2021 (1ère attribution) et compétitions de référence.

Dans le cadre de sa politique en faveur du sport de haut niveau, le Département soutient les athlètes inscrits sur les listes ministérielles de haut niveau, au titre des "bourses individuelles", et les athlètes obtenant des médailles lors des compétitions de référence.

Il est proposé d'attribuer, d'une part, des aides pour un montant total de 211 750 € en faveur de 155 sportifs seine-et-marnais inscrits sur les listes ministérielles de haut niveau 2021 (1ère attribution), et d'autre part, d'octroyer des aides d'un montant de 1 300 € à Louis LAURENT et d'un montant de 1 000 € à Charly SCHMITT pour l'obtention respectivement d'une médaille d'argent et d'une médaille de bronze lors des championnats du Monde de Sambo 2020 en Serbie, en novembre dernier.

Ces attributions donneront lieu à la signature de contrats "bourse individuelle" et "compétitions de référence" qui préciseront les engagements de ces sportifs dans le cadre du partenariat avec le Département.

LA COMMISSION PERMANENTE,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 13 juillet 2018, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 3,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 en date du 29 juin 2012, relative à l'adoption du règlement budgétaire et financier, modifiée par la délibération du Conseil général n° 7/01 du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil départemental n° 5/11 en date du 15 juin 2018, relative à l'adoption du dispositif de soutien en faveur du haut niveau sportif seine-et-marnais,

VU la délibération du Conseil départemental n° 7/01 en date du 17 décembre 2020, relative à l'approbation du Budget départemental pour l'exercice 2021,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'attribuer une bourse individuelle à 155 athlètes seine-et-marnais classés sur les listes ministérielles de haut niveau 2021 (1^{ère} attribution), selon le détail présenté en annexe n° 1 de la présente délibération, pour un montant total de **211 750 €**.

Article 2 : d'approuver le contrat type « bourse individuelle » tel que présenté en annexe n° 2 de la présente délibération, avec chacun des bénéficiaires mentionnés en annexe n° 1.

Article 3 : d'attribuer, au titre des compétitions de référence, des subventions d'un montant de **1 300 €** en faveur de Louis LAURENT et d'un montant de **1 000 €** en faveur de Charly SCHMITT, tous deux licenciés au sein de l'association Full Sambo Evolution de Claye-Souilly, pour l'obtention respectivement d'une médaille d'argent et d'une médaille de bronze aux championnats du Monde de sambo 2020 en Serbie, en novembre dernier.

Article 4 : d'approuver les contrats « compétitions de référence » à conclure avec Louis LAURENT et Charly SCHMITT, tels que présentés en annexes n° 3 et n° 4 de la présente délibération.

Article 5 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom du Département, les contrats « bourse individuelle » avec les 155 bénéficiaires mentionnés en annexe n° 1, et les contrats « compétitions de référence » avec Louis LAURENT et Charly SCHMITT.

Article 6 : que les crédits nécessaires au financement de ces subventions seront prélevés dans la limite de ceux ouverts chaque année au Budget départemental, au titre de l'action « Soutien au sport de haut niveau », opération « Contrats d'objectifs de haut niveau » du domaine « Activités sportives ».

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (44) :

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

M. Arnaud de BELENET

Mme Cathy BISSONNIER

M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à M. Jean-Louis THIERIOT

Mme Martine BULLOT

M. Jean-Marc CHANUSSOT

M. Bernard COZIC

Mme Monique DELESSARD

M. Smaïl DJEBARA

Mme Martine DUVERNOIS

M. Vincent ÉBLÉ

Mme Anne-Laure FONTBONNE

Mme Isoline GARREAU MILLOT qui a donné pouvoir à M. Bernard COZIC

Mme Julie GOBERT

M. Jérôme GUYARD

M. Yves JAUNAUX

M. Denis JULLEMIER

Mme Sarah LACROIX

M. Olivier LAVENKA

M. Jean LAVIOLETTE

Mme Nolwenn LE BOUTER

Mme Daisy LUCZAK qui a donné pouvoir à M. Olivier LAVENKA

Mme Marianne MARGATÉ

M. Olivier MORIN

Mme Céline NETTHAVONGS

M. Jean-François ONETO

Mme Véronique PASQUIER
M. Ugo PEZZETTA
Mme Laurence PICARD qui a donné pouvoir à M. Yves JAUNAUX
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON
M. Brice RABASTE
Mme Isabelle RECIO
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Geneviève SERT qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
M. Jérôme TISSERAND
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU
M. Franck VERNIN
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à M. Yves JAUNAUX
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

Ont été ABSENTS (2) :

M. Pierre BACQUÉ
M. Bernard CORNEILLE



Patrick SEPTIERS
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne